

Projet pédagogique

Les P'tits Diables



Introduction

Ce projet pédagogique est réalisé par l'ensemble de l'équipe.

Outre l'obligation légale de le retravailler tous les 3 ans, son élaboration est pour nous un réel outil de travail. Il nous permet de réfléchir à notre fonctionnement dans un souci d'amélioration de la qualité de notre structure et de renforcer notre cohésion d'équipe.

Nous souhaitons que cet outil soit en évolution et continue à servir de base à notre réflexion ainsi qu'à l'échange avec les parents et d'autres professionnels.

Contexte institutionnel

La crèche « Les P'Tits Diables » fait partie de l'ASBL Neupré Santé Nandrin, créée par le Docteur Danthine en 1987.

Lors de notre déménagement en août 2008, notre structure qui était alors une Halte Garderie, est devenue une Maison d'Enfants agréée par l'ONE pour une capacité de 16 enfants.

Ensuite, en 2021, la structure se transforme en Crèche et devient subsidiée par l'ONE.

Les objectifs de la crèche

L'équipe poursuit les objectifs suivants :

- Accueillir des enfants de 0 à 3 ans sans discrimination de sexe, de race, de culture et de religion tout en veillant à l'égalité des chances pour tous dans la gestion de la vie quotidienne
- Accueillir l'enfant comme un être unique à part entière et évoluant à son rythme
- Laisser libre court à l'imagination et à la créativité de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans la réalisation d'apprentissages (apprentissage de la séparation avec les parents, de la vie en groupe, des repas, de la propreté, ...)
- Développer la socialisation de l'enfant : apprendre qu'il y a des règles, des limites, apprendre à vivre en groupe avec les autres enfants, les respecter, jouer, s'imiter, communiquer
- Discerner les besoins de l'enfant (besoins physiologiques, psychologiques) et y répondre le plus adéquatement possible

- Donner la possibilité à l'enfant de prendre conscience de ses propres ressources et capacités dans le respect de son développement et de son rythme
- Permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions
- Amener l'enfant, tout en respectant son rythme et son développement, à avoir progressivement une journée structurée
- Donner la possibilité à l'enfant de progresser vers une autonomie
- Préparer l'enfant à son départ de la crèche et à son entrée à l'école, en fonction de son âge et de son développement
- Développer un partenariat avec les parents sans prendre leur place, en vue d'installer un climat de sécurité et de confiance
- Encourager les échanges entre parents et professionnels concernant le vécu de l'enfant, en vue d'améliorer son quotidien
- Assurer une vie saine aux enfants

Notre équipe

Notre équipe est composée comme suit :

- Une responsable (tel : 0472 95 94 63)
- 5 puéricultrices (tel : 0475/587 120)
- Une technicienne de surface

Nos choix pédagogiques

Nos choix méthodologiques, nos réflexions sont multiples en référence aux formations continues, et au code de qualité de l'ONE. Ils sont également régulièrement réajustés lors de nos réunions mensuelles.

Une grande importance est donnée à la formation continue. C'est pourquoi il est possible que la crèche ferme ses portes lorsque l'équipe participe à des formations ou des journées pédagogiques.

Notre pédagogie se veut la plus respectueuse possible de l'enfant. C'est au départ de l'observation de chaque enfant, de ce qu'il nous dit avec ses propres moyens, des informations que l'on a des parents, et principalement en fonction de **son propre rythme** que nous allons agir par rapport à lui. C'est progressivement que l'on amène l'enfant à s'adapter à la structure de la journée et à « suivre le groupe ». Cependant, il est important que les apprentissages que fait l'enfant dans sa famille et dans la crèche soient cohérents (par exemple, la crèche

commencera l'initiation au « petit pot » qu'avec l'accord et le partenariat des parents).

Nous sommes également attentives à ce que les moments de soins et des repas, soient des moments privilégiés pendant lesquels nous trouvons important de verbaliser avec les enfants, de les inviter à découvrir de nouveaux goûts. Nous encourageons d'ailleurs le désir de découvrir de l'enfant en mettant à sa disposition des jeux, du matériel, et en lui proposant des activités.

Afin d'être au plus proche des besoins individuels de chacun, les enfants seront, à certains moments de la journée, répartis en groupe de petits et de grands en fonction du développement psychomoteur de chacun. Certains enfants, ni petits ni grands encore, peuvent passer d'un groupe à l'autre en fonction de leurs besoins, des siestes...

Nous veillerons à ce que la transition d'un groupe à l'autre se fasse en douceur et sans rupture pour autant.

La tétine et le doudou

Tétine et doudou sont des objets transitionnels grâce auxquels l'enfant peut se séparer de sa maman, ce sont des objets de réassurance. L'enfant s'y réfère pour calmer sa colère et sa tristesse.

Les doudous et tétines sont à la disposition des petits. Une fois plus grands, les puéricultrices peuvent leur proposer de s'en séparer en douceur lors des moments d'activités et de jeux.

Seuls les doudous et tétines sont autorisés à la crèche et tout autre jouet personnel de l'enfant devra rester à la maison.

La période de familiarisation

Confier son bébé à d'autres personnes n'est pas une démarche évidente pour tous. Il en est de même pour l'enfant : pour se sentir sécurisé et puis s'épanouir dans un nouveau milieu, nous pensons qu'il a besoin de préparation. La période de familiarisation est pour l'enfant l'occasion de découvrir ce nouvel endroit en douceur : le lieu, ses bruits, ses odeurs, ses nouvelles personnes, ... La présence rassurante du parent dans cette découverte est primordiale car c'est elle qui est la base de sécurité de l'enfant.

La période de familiarisation c'est aussi le moment pendant lequel, tant avec l'enfant qu'avec le parent, un lien avec la (les) professionnelle(s) peut s'établir. Pour le parent, c'est l'occasion d'approcher la réalité de la vie à la crèche, d'appréhender comment se dérouleront les journées de l'enfant, d'exprimer vos questions, peurs et attentes par rapport au futur accueil. Elle permet donc d'assurer une transition en douceur entre la maison et la crèche. A la crèche, nous organisons 7 périodes de familiarisation. Au besoin, nous pouvons en planifier davantage.

Pratiquement :

Environ un mois et demi avant l'entrée de l'enfant, la responsable prendra contact avec vous pour fixer les premières dates familiarisation.

Jour 1 : Le ou les parents sont invités à passer un moment (30 minutes à 1 heure) avec leur enfant à la crèche accompagné(s) de la puéricultrice qui assurera tout au long de la période de familiarisation, le contact privilégié avec l'enfant. Durant cette première journée, l'enfant reste dans les bras rassurant de son parent ou est déposé au tapis près de son parent. Pour les adultes, le but est de faire connaissance et d'avoir un moment d'échange concernant les besoins de l'enfant, ses habitudes, ses rythmes, ses petites particularités. La puéricultrice veillera à privilégier l'écoute des parents dans le but d'établir petit à petit une relation de collaboration et de confiance. Les informations transmises par les parents permettent aux puéricultrices d'avoir des outils pour assurer le bien-être de l'enfant.

Jour 2 : Le parent et l'enfant passent un moment ensemble dans le service (30 minutes à 1 heure). C'est l'occasion de continuer à découvrir le lieu, d'échanger, d'observer. La puéricultrice est disponible pour le parent et l'enfant. Le parent donne un repas ou réalise un soin (change) à la crèche.

Jour 3 : Le parent et l'enfant passent un moment ensemble dans le service (30 minutes à 1 heure) C'est l'occasion de continuer à découvrir le lieu, d'échanger, d'observer. La puéricultrice est disponible pour le parent et l'enfant. La puéricultrice donne un repas ou réalise un soin à l'enfant sous le regard bienveillant du parent.

Jour 4 : L'enfant reste seul à la crèche pendant un petit moment (30 minutes). Pendant ce moment, vous venez dans le bureau afin de réaliser tous les

documents nécessaires à la PFP ainsi que pour réaliser le dossier médical de l'enfant.

Jour 5 : L'enfant reste une heure ou deux à la crèche. Le parent prend le temps de déposer tranquillement son enfant dans le service.

Jour 6 : L'enfant passe une demi-journée à la crèche. Le parent prend le temps de déposer tranquillement son enfant dans le service.

Jour 7 : L'enfant passe une demi-journée à la crèche. Le parent prend le temps de déposer tranquillement son enfant dans le service.

Au quotidien

Nous insistons sur l'importance de l'accueil personnalisé de l'enfant au quotidien, permettant le partage d'informations en toute discrétion. L'équipe est d'ailleurs soumise aux règles déontologiques qui régissent la profession, incluant le secret professionnel et le secret professionnel partagé.

Au moment des arrivées et des départs, nous sollicitons la collaboration des parents pour que chacun respecte le temps et l'espace de l'autre lors des échanges d'informations avec les puéricultrices. Nous invitons les parents à prendre le temps nécessaire pour dire aurevoir à leur enfant.

Cependant, si des parents souhaitent un échange plus conséquent, nous leur demandons de prendre RDV avec les puéricultrices et/ou la Responsable afin d'éviter un temps d'attente trop long pour les autres et de leur accorder le temps nécessaire dans de meilleures conditions.

Toujours dans l'objectif d'assurer un accueil de qualité à tous les enfants, nous n'encadrons pas les petits déjeuners à la crèche, (excepté biberon des tout petits et pour les enfants qui arrivent avant 8h).

Pour l'enfant, tout est activité ! Il y a des activités libres (jeux mis à la disposition de l'enfant, puzzles, duplos, bacs à riz, poupées, jeux extérieurs...) qui sont disponibles en permanence. Cependant des activités plutôt « dirigées » sont régulièrement proposées aux enfants. Elles diffèrent en fonction de l'âge, de leurs besoins, de leurs envies, du moment, des disponibilités des puéricultrices, du temps (peinture, bricolage, dessins, collages, activités cuisine, éveil musical, ...).

Quelle que soit l'activité proposée aux enfants, nous partons du principe que le « produit fini » n'est pas important. Le but étant que l'enfant s'amuse explore, soit initié aux matières... plutôt que de ramener un beau bricolage à la maison !

Les activités sont proposées aux enfants mais jamais imposées.

Des sorties au jardin ou balades sont proposées aux enfants tout au long de l'année. Il convient donc de nous fournir (ou de laisser dans son casier) des vêtements et chaussures adaptés aux sorties et à la météo.

La journée type

L'équipe attache une attention particulière à adapter le programme de la journée en fonction de l'âge et du rythme de l'enfant. Les changes, les soins et les biberons se font tout au long de la journée en fonction des besoins de chacun.

Le matin :

Accueil des enfants en grand groupe jusqu'à 9h30. Des jeux libres sont proposés : Jeu de psychomotricité, jouets sensoriels, livres, jeux symboliques (poupées, dinettes, fermes, ...). Ensuite, les enfants peuvent être répartis par petits groupes en fonction du stade de l'enfant, de ses besoins, de l'activité proposée. C'est aussi le moment pour certains d'aller faire une sieste, de boire un biberon, ...

Repas de midi :

Il est servi entre 10h45 et 12h. L'heure varie selon le rythme et les habitudes de l'enfant. Les plus petits sont nourris dans une chaise haute alors que les plus grands mangent avec l'aide de l'adulte à table. Tout en laissant l'enfant explorer sa nourriture et ses aliments, les règles de la société sont petit à petit induites (on demande de manger proprement, se servir de la cuillère, de rester assis pour manger, ...).

Après midi :

Pour plus grands, un moment de sieste est prévu après le repas de midi. Ils dorment alors sur des couchettes et la sieste est surveillée par une puéricultrice.

Pendant ce temps, c'est du jeu libre qui est proposé aux autres enfants.

Goûter :

Il est donné à partir de 15h. Il se compose généralement de fruits et de pain.

Après le goûter :

Selon l'activité, les enfants peuvent être divisé en sous-groupe.

Partenariat

Pour le bien-être de l'enfant, nous insistons sur une bonne collaboration et une bonne communication entre le personnel et les parents. A cette fin, de même que pour compléter les échanges quotidiens qui sont parfois limités faute de temps, nous demandons à ce que l'enfant soit accompagné d'un carnet, dans lequel seront notées toutes les remarques importantes concernant l'enfant.

Vous êtes notre plus grand partenaire, c'est pourquoi, chaque année la crèche organise une réunion des parents et participe à la Fête de l'Enfance de Neupré.

La bibliothèque du village intervient également comme partenaire en nous fournissant des livres pour les enfants.

Accueil des enfants à besoins spécifiques

Nous pouvons accueillir des enfants à besoins spécifiques lorsque ses besoins peuvent être pris en charge adéquatement par l'équipe.

La santé et l'hygiène à la crèche

Nous veillons à assurer une vie saine aux enfants de par :

- une nourriture saine équilibrée et variée fournie par le traiteur « La Cuisine des Champs ».
- Changes réguliers, lavage fréquent des mains, règles d'hygiène de base
- Nettoyage et désinfection réguliers
- Aération des locaux

De plus, l'ONE organise un suivi préventif obligatoire : A l'entrée, à 9 mois, à 18 mois et à 30 mois. C'est aussi à ce moment-là, entre autres, que l'état vaccinal de l'enfant sera contrôlé. En effet les vaccins obligatoires pour fréquenter la collectivité sont les suivants : contre la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la méningite à *Haemophilus influenzae b*, la rougeole, la rubéole, les oreillons.

En cas de maladie, nous vous demandons de contacter la crèche avant 9h afin de signaler l'absence de votre enfant. Si la maladie de l'enfant se prolonge le jour suivant, nous demandons à être informé et un certificat médical est à rendre au retour de l'enfant. Pour une seule journée d'absence (pas plus de 24h), vous pouvez simplement nous rendre un mot justificatif. Vous avez droit à 3 mots par trimestres pour justifier une absence de moins de 24h.

Si des symptômes de maladie apparaissent lorsque l'enfant est à la crèche, les parents seront informés afin de prendre les dispositions nécessaires. Les retours obligatoires sont demandés en cas de diarrhées et/ou vomissements fréquents et en cas de fièvre élevée ou persistante.

Infrastructure

La pièce de vie est partagée en plusieurs espaces répondant aux besoins des enfants suivant leur stade d'évolution.

La crèche dispose de :

- un espace d'accueil
- un hall d'entrée aménagé d'armoires pour les effets personnels des enfants
- une pièce de vie équipée d'un module de psychomotricité, d'un parc au sol et d'un parc en hauteur
- 2 dortoirs dont 1 amovible (avec les lits couchettes) qui sert à la fois de dortoir pour les plus grands, à la fois de local d'activités.
- un coin « soins »
- un coin repas avec sa cuisine qui peut servir de local d'activités en dehors des moments de repas
- un jardin avec modules aménagés

L'ensemble de l'infrastructure répond aux normes de sécurité de l'ONE.

L'accueil des stagiaires

L'équipe accueille, accompagne et forme tout au long de l'année des stagiaires en puériculture. Ces dernières doivent respecter les attendus du projet d'accueil. Leur intégration ainsi que leur travail, font l'objet d'une évaluation régulière et d'un bilan final. Même si leur présence nous permet d'avoir un « coup de pouce » dans le quotidien, les stagiaires sont encadrées et ne sont pas laissées seules avec les enfants. Nous accueillons également des stagiaires en psychomotricité une fois par semaine (selon les périodes) qui proposent activités différentes aux enfants et nous offrent un autre regard sur leur développement psychomoteur.

